

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 51 (1900)
Heft: 4

Rubrik: Chronique forestière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique forestière.

Cantons.

Zurich. Traitements des fonctionnaires forestiers. Par arrêté du 27 novembre 1899, confirmé le même jour par le Grand Conseil, le Conseil d'Etat a fixé comme suit les traitements des fonctionnaires forestiers cantonaux :

Inspecteur général	frs. 4500	à	frs. 6500
Inspecteurs d'arrondissement. .	" 4000	"	" 5800
Adjoints à l'Inspection générale	" 2500	"	" 4000

Le maximum doit être atteint au moment de la sixième réélection.

Le système du remboursement des dépenses éventuelles de course a été admis en principe, toutefois le Conseil d'Etat est autorisé à payer une indemnité journalière maximale de frs. 6. Faisant immédiatement usage de cette latitude, il a décidé que les courses faites en dehors d'un rayon de six kilomètres donneraient droit aux indemnités suivantes :

Pour les fonctionnaires recevant moins de frs. 4000 de traitement, frs. 5 par jour, plus le remboursement d'un billet de chemin de fer de III^e classe.

Pour ceux qui reçoivent frs. 4000 et plus, frs. 6 par jour et le remboursement d'un billet de II^e classe.

Tous ont droit à un supplément de frs. 3 par nuit.

Pour les délégations spéciales hors du Canton, la Caisse d'Etat rembourse les dépenses éventuelles.

Chaque fonctionnaire a droit à un congé annuel de deux semaines.

Bâle-Campagne. On nous annonce que les dégâts causés aux forêts de ce Canton par l'ouragan du 13/14 février dernier n'ont pas été aussi désastreux que les récits de la presse auraient pu le faire croire.

Le chiffre des chablis, relevé dans toutes les forêts communales, ne dépasse pas 260 plantes.

Un fait remarquable, c'est le nombre relativement grand des hêtres qui ont été couchés par le vent.

Tessin. Tant que les versants des vallées tessinoises étaient nus et improductifs et que le parcours des chèvres était encore en vigueur, l'aménagement des forêts ne pouvait être l'objet des préoccupations du service forestier. — Aujourd'hui, que la reconstitution a avancé, la question se pose dans nombre de cas. — Nous avons le plaisir d'annoncer que la commune de Faido vient de décider l'établissement du plan d'aménagement de ses forêts, d'une surface de 250 Ha environ, et a voté, à cet effet, un crédit de frs. 1500.

Etranger.

Prusse. Bernard Altum. † Le 1^{er} février écoulé, est décédé à Eberswald, où il était professeur à l'Ecole forestière, le Conseiller intime D. Bernard Altum.

Le Dr Danckelmann, directeur de l'école, a publié dans la „Zeitschrift für Forst- und Jagdwesen“ un article destiné à rappeler les étapes de la vie de son ancien collègue. Nous lui empruntons les quelques données suivantes :

Né en 1824 à Munster en Westphalie, Altum y fit ses premières classes. Il abandonna la carrière ecclésiastique qu'il avait choisi d'abord pour se vouer à l'enseignement. Après de fortes études à l'Académie de Munster et à l'Université de Berlin, il accepta en 1853 une place de professeur au Collège de Munster qu'il quitta en 1869 pour aller remplacer Ratzebourg, à Eberswald.

Outre son ouvrage, universellement connu, sur la „Forstzoologie“, Altum a publié de nombreux articles dans des journaux spéciaux et un certain nombre de brochures.

Le livre le plus important qu'il ait écrit est, sans contredit, „L'Oiseau et sa vie“, dans lequel il chercha à réfuter les théories de Darwin et à affirmer la présence, dans la création, d'une volonté supérieure.

France. Congrès international de sylviculture. La commission d'organisation a décidé que les excursions à faire après le Congrès auront lieu dans la forêt domaniale de Bellême (Orne) dont l'étendue est de 2425 ha et qui est sans conteste une des plus belles futaies de chêne et hêtre qui existent en France.



Bibliographie.

Administration des forêts de France. **Catalogue des végétaux ligneux indigènes et exotiques existant sur le domaine forestier des Barres-Vilmorin** (Loiret). Paris, imprimerie nationale, 1878, VII et 98 p. in-8°.

Parler encore ici d'un ouvrage paru il y a 22 ans, voilà qui n'est pas dans nos habitudes. Si nous nous permettons une exception, c'est dans l'intérêt de tous les forestiers qui se rendront à l'exposition universelle de Paris : ils ne devraient pas manquer de faire une visite au grandiose arboretum forestier des Barres-Vilmorin, établi dans les environs d'Orléans, et qui est aujourd'hui remis à l'Administration des Forêts. Cet établissement contient une foule de choses intéressantes pour l'arboriculteur et le sylviculteur. On ne trouvera nulle part ailleurs un tel groupement des variations que nos principales essences forestières subissent sous l'influence de la station ou d'autres circonstances.

Le fondateur de cet établissement, le chef de la maison *Vilmorin-Andrieux* de Paris, si réputée pour sa spécialité de graines, poursuivait, comme but essentiel, la détermination du degré de fixité avec lequel les qualités pratiquement utiles d'un arbre, se transmettent à sa descendance issue de graines.

L'administration française des forêts a fait l'acquisition de tout le domaine des Barres, et poursuit les recherches commencées et d'autres analogues. Les résultats en seront publiés dans une 2^e édition de l'ouvrage annoncé, laquelle paraîtra certainement avant l'ouverture de l'exposition, afin que ses visiteurs soient mis au courant des expériences faites entre temps.

Même en parcourant rapidement la 1^{re} édition, on est obligé de constater la haute importance scientifique de ce jardin d'essais, unique en son genre, et que tous les autres Etats peuvent envier à la France. Notablement enrichie, la nouvelle édition sera impatiemment attendue.